

Internet

Difficile aujourd'hui d'ignorer Internet !

Et pourtant son fonctionnement est peu connu. Et nombre d'analystes reconnaissent qu'ils peinent à le définir.

Des réseaux d'ordinateurs connectés entre eux, et organisés selon une hiérarchie logique reposant sur des noms, forment le support. Des milliers de logiciels offrent des fonctions plus ou moins sophistiquées à différentes catégories d'utilisateurs. Des services enfin proposent au grand public de communiquer et de prendre connaissance d'une infinie variété de contenus, en différentes langues. La croissance vertigineuse de ces services et contenus permet d'imaginer une évolution de nos sociétés vers le meilleur ou vers le pire.

Les usages d'Internet sont en train de bouleverser notre organisation sociale dans presque tous ses aspects, qu'on le veuille ou non.

Internet peut en grande partie évoluer en fonction des usages que ses utilisateurs souhaiteront promouvoir. D'où l'importance de s'y intéresser.

À l'heure actuelle, la gouvernance de l'Internet est partagée entre plusieurs organisations internationales où le pouvoir des États-Unis est prépondérant. Un processus de rééquilibrage des influences est en cours.

L'Internet Society

L'Internet Society, ou Isoc (<http://www.isoc.org>) est l'une des organisations importantes qui participent à la gouvernance de l'Internet. Créée en 1992 à l'initiative des pionniers de l'Internet Vinton Cerf, Bob Kahn et Lyman Chapin, c'est une organisation de droit américain, à vocation internationale et à but non lucratif, dont le siège est à Reston, en Virginie (USA), dans les faubourgs de Washington (District of Columbia). Elle a aussi des bureaux à Genève, en Suisse.

L'Internet Society agit comme un centre d'information et d'éducation sur Internet. Elle vise aussi à faciliter et coordonner des initiatives liées à Internet dans le monde entier, en particulier en matière de standards. Elle est très active pour l'essor d'Internet dans les pays en développement, ce qui devrait être un facteur de prospérité et de paix.

L'Isoc compte plus de 28 000 membres dans le monde.

Elle est organisée en « chapitres », personnes morales conformes au droit local de chaque pays. Elle est actuellement présente dans 80 pays du monde.

L'Isoc gère l'extension *.org*, que l'on trouve à la fin de nombreux noms de domaines de la société civile. Elle est aussi financée par des organisations membres.

Son budget annuel tourne aux environs de 9 millions de dollars.

L'Internet Society est gérée par son Conseil d'administration (*Board of Trustees*), élu démocratiquement par ses membres à travers le monde.

L'Isoc France

L'Isoc France est le chapitre français de l'Internet Society.

Son site Internet, dont la refonte est en discussion, se trouve à l'adresse <http://www.isoc.fr>.

Créée en mars 1996 à l'initiative de Bruno Oudet sur invitation de Vinton Cerf, c'est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901.

Elle devrait être la « maison de l'Internet français », fédérer ou encourager les meilleures initiatives et être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Depuis de nombreuses années, les chapitres européens de l'Isoc cherchent à se coordonner au sein de l'Isoc Europe.

Qui est concerné ?

L'Isoc s'adresse à tous les utilisateurs potentiels d'Internet, c'est-à-dire tout le monde.

Certains aspects un peu techniques y sont discutés, mais aussi et surtout des enjeux de société. Il existe parmi les adhérents un continuum d'expérience et d'appropriation de ces questions et

des langages associés. Les membres se forment mutuellement, grâce aux documents publiés et aux activités organisées.

L'action de l'Isoc revêt une importance particulière pour la défense des libertés individuelles et publiques, pour les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants, pour la construction d'un équilibre mondial multipolaire et pour la diversité culturelle et linguistique. L'Internet est porteur d'enjeux majeurs pour notre socle économique et social fait d'individualités, de grandes entreprises, et d'un immense tissu de PME de l'Internet ou utilisant les réseaux, gisement extraordinaire d'innovation et de développement durable.

En quoi consistent / devraient consister les activités ?

Des réunions-débats, des dîners, des lettres d'information, des espaces de discussion sur Internet, des blogs, des échanges avec d'autres organisations. À Paris, en province et dans les Dom-Tom. Et des fêtes, parfois.

Des voyages de groupe à l'étranger pour des rencontres internationales.

Des commissions spécialisées qui étudient des aspects précis, par exemple sociétaux, techniques ou juridiques.

Des porte-parole qui discutent avec les pouvoirs publics.

Des élus qui représentent l'organisation dans des instances internationales.

Droits et devoirs du membre de l'Isoc

Chaque membre du chapitre français est *ipso facto* membre de l'Internet Society.

On peut adhérer à l'Isoc sans payer de cotisation. Dans ce cas, on est membre sympathisant sans droit de vote aux assemblées.

La cotisation donne droit à des tarifs préférentiels pour certains événements à entrée payante.

Un membre cotisant peut se présenter aux élections au conseil d'administration. Il peut aussi participer à la vie des commissions spécialisées de son choix.

Un membre de l'Isoc s'engage sur l'honneur à ne pas mêler ses intérêts privés à son action associative et être soucieux du respect des lois et des civilités dans ses activités sur Internet.

Enfin, tout membre de l'Isoc devrait respecter les statuts de l'association et les lois françaises.

Comment adhérer ?

En remplissant un bulletin d'adhésion, ci-joint en fin de document.

Pour être membre votant, il faut acquitter sa cotisation, en début d'année. Elle est de 20 euros pour 2008. On peut le faire par voie électronique, c'est immédiat (carte bleue), par courrier postal (chèque) ou en espèces à l'occasion d'une réunion.

Si l'on ne souhaite pas cotiser, on peut s'inscrire comme « membre sympathisant » sur le site de l'ISOC monde (www.isoc.org) et participer aux discussions et activités.

Les enjeux

L'Isoc France va très bientôt devoir renouveler entièrement son conseil d'administration (15 membres).

La représentativité, la pertinence et la visibilité de l'Isoc France sont particulièrement importantes en 2008.

Le gouvernement français vient de se doter d'un « Secrétaire d'État à l'économie numérique ». Un train entier de dispositions législatives et réglementaires concernant les échanges numériques est en préparation : va-t-il dérailler ?-

La France doit assurer la Présidence du Conseil de l'Union européenne de juillet à décembre 2008 : va-t-elle peser vers les bonnes directions ?

Le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI, <http://www.intgovforum.org>), instance de concertation annuelle née du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information) et organisée sous l'égide de l'ONU (Organisation des Nations Unies), doit se réunir en Inde à Hyderabad, en décembre 2008.

Il est aussi question de créer un FGI européen et un FGI français, pour rapprocher les débats des acteurs.

Votre information, votre action et votre vote sont cruciaux pour ces enjeux.

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2008 — L'astérisque* signale les mentions obligatoires

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Loi informatique et libertés » (<http://www.cnil.fr/index.php?1163>), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à un gestionnaire des listes de l'Isoc, listes@isoc.fr.

Prénom et nom*
(obligatoire)

Adresse physique*
(obligatoire)

Adresse de courriel*
(obligatoire)

Adresse de courriel secondaire (en cas de problème avec la première)
(facultatif)

Cadre de libre correspondance
(facultatif)

* J'ai lu les statuts de l'Isoc France : <http://www.isoc.fr/les-statuts-article001.html>
(obligatoire)

* J'adhère à l'Isoc monde et à l'Isoc France
(obligatoire)

* J'accepte, dans un souci démocratique, que les autres membres de l'Isoc France connaissent mon identité ainsi que le montant de ma cotisation, selon un mode de communication non public et sécurisé, et qu'ils puissent m'écrire au sujet de l'Isoc France. La présente autorisation est strictement limitée à cette finalité. Elle ne doit pas être détournée pour un usage plus ample ou autre. Je m'engage moi-même à respecter ces règles légales et d'usage.
(obligatoire)

Je souhaite être inscrit sur la liste des votants <adherents08@isoc.fr>
(optionnel, conditionné au paiement de la cotisation de l'année)

Je souhaite être abonné dès ce jour au forum de discussion ouvert aux membres cotisants et sympathisants <forum-adherents@isoc.fr>. J'ai pris connaissance de ses règles de fonctionnement, largement obsolètes mais dont le sens général résume des principes de courtoisie et de loyauté dans les débats et je m'engage à en respecter l'esprit.
<http://www.isoc.fr/netiquette-de-la-liste-forum-article0052.html>
(facultatif)

* Je m'engage sur l'honneur à déclarer tout conflit d'intérêt qui pourrait apparaître dans mes activités. Je m'engage à respecter les lois françaises et suis informé des risques de radiation du forum, après avertissements explicites en cas de violation flagrante, en particulier en cas d'assertions malveillantes et infondées au sujet de personnes, de viol du secret de la correspondance ou du droit d'auteur. En tant que membre de l'Isoc je fais miennes ces règles également dans ma vie hors de l'Isoc.
(obligatoire)

Veuillez trouver ci-joint mon paiement par chèque. (À rayer si paiement par un autre moyen).
NB. Merci de veiller à n'encaisser mon chèque qu'à l'annonce officielle de la date de la prochaine Assemblée générale extraordinaire. Néanmoins, je demande à participer dès maintenant aux débats du forum des adhérents cotisants et sympathisants <forum-adherents@isoc.fr>.
À cet effet, je réponds OUI par une coche sur l'avant-dernière case à cocher.